

## Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, sur une convocation du cinq avril deux mille dix-huit, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents : 09

Présents : Mmes Charlyne Breton, Patricia Simon, Sophie Laurent

MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Fabrice Bureau, Florent Gignon, Warwick Wilkins, Guillaume Landa

Nombre d'absent(es) excusé(es) : 02

Absent(es) excusé(es) : Marianne Cantais, Marie-Christine Langrené

Secrétaire de séance : Charlyne Breton

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 2 mars 2018.



### DÉLIBÉRATION N°10/2018

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2017- Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Ce dernier présente :

✓ **Pour la section de fonctionnement**

- Recettes : 1 980.36 €

- Dépenses : 708.09 €

Soit un excédent de fonctionnement de 1 272.27€ pour l'année 2017

✓ **Pour la section d'investissement**

- Recettes : - €

- Dépenses : - €

- Restes à réaliser : - €

Soit un résultat néant en investissement pour l'année 2017

Soit un excédent de clôture pour l'année 2017 de 1 272.27€, auquel il faut ajouter le résultat reporté 2016 de +27 906.85€ en fonctionnement et 25 171.75€ en investissement. Soit un excédent de clôture global de 54 350.87€.

Monsieur le Maire laisse la parole à Warwick Wilkins, doyen d'âge afin de soumettre au vote le compte administratif 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime adopte le compte administratif 2017 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement ainsi établi. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.



### DÉLIBÉRATION N°11/2018

#### COMPTE DE GESTION 2017- Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2017 de Madame le receveur de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2017 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement et en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime vote le compte de gestion 2017 de Madame le Receveur de Neufchâtel-en-Bray.



### DÉLIBÉRATION N°12/2018

#### AFFECTATION DES RÉSULTATS - Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Le conseil municipal, unanime

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2017 :

**Section fonctionnement :**

Pour l'année 2017, la section de fonctionnement dégage un résultat global de clôture de 29 179.12€, soit :

Excédent de l'année 2016 : 27 906.85€

Excédent de l'année 2017 : 1 272.27€

29 179.12€

**Section d'investissement :**

Pour l'année 2017, la section d'investissement dégage un résultat de clôture global excédentaire de 25 171.75€

Soit :

Excédent de l'année 2016 : 25 171.15€

Excédent de l'année 2017 : 0€

25 171.75 €

Restes à réaliser 2017 : - €

Décide, de reprendre en report à nouveau, comptes :

- R002 (section fonctionnement) la somme de .. 29 179.12 €

- R001 (section investissement) la somme de ..... 25 171.75€

- R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : - €



## DÉLIBÉRATION N°13/2018

### BUDGET PRIMITIF 2018- Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement

Monsieur le Maire présente le budget 2018 :

- en équilibre la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à 30 679 € compte tenu du résultat reporté 2017 de 29 179.12€
- en équilibre la section d'investissement, en dépenses et en recettes à 25 172 €, compte tenu du résultat reporté 2017 de 25 171.75€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes, adoptent le budget primitif 2018 ainsi établi.



## DÉLIBÉRATION N°14/2018

### COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - Commune

Ce dernier présente :

✓ Pour la section de fonctionnement

- Recettes : 177 174.07 €
- Dépenses : 163 541.87 €

Soit un excédent de fonctionnement de 13 632.20€, auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2016 de 563 655.56€, soit un excédent de clôture global de fonctionnement pour l'année 2017 de 577 287.76 €

✓ Pour la section d'investissement

- Recettes : 27 442.09 €
- Dépenses : 16 312.94 €

Soit un excédent d'investissement pour l'année 2017 de 11 129.15€, auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2016 de 20 525.10 €, soit un excédent de clôture pour l'année 2017 de 31 654.25 €.

Soit un excédent de clôture global 2017 en fonctionnement et en investissement de 608 942.01€.

Il faut également tenir compte des restes à réaliser fin 2017, d'un montant de 21 000 € en dépenses et de 3 150€ en recettes.

Monsieur le Maire laisse la parole à Warwick Wilkins, doyen d'âge afin de soumettre au vote le compte administratif 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, adopte le compte administratif 2017 de la commune ainsi établi.  
Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.



## DÉLIBÉRATION N°15/2018

### COMPTE DE GESTION 2017 - Commune

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2017 de Madame le receveur de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2017 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement et en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime vote le compte de gestion 2017 du Receveur de Neufchâtel-en-Bray.



## DÉLIBÉRATION N°16/2018

### AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BP 2018 - Commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, vote l'affectation de résultats comme décrite ci-dessous

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017,

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT de la SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES pour L'affectation De résultats
INVEST	20 525.10 €		11 129.15 €	- 21 000 € 3 150 €	-17 850 €	13 804.25€
FONCT	563 655.56 €	- €	13 632.20 €			577 287.76 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>	577 287.76 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	577 287.76 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>Reports en 2017 :</b> <b>Solde d'investissement hors restes à reprendre en 2017 en recette du R 001</b> Excédent de fonctionnement à reporter en 2017 en recette du R002	31 654.25 € 577 287.76 €



### DÉLIBÉRATION N°17/2018 BUDGET PRIMITIF 2018-Commune

Monsieur le Maire présente le budget 2018, et c'est à l'unanimité que les membres du conseil votent :

- en équilibre la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à 723 240 € compte tenu du résultat reporté 2017 de 577 287.76 € :
- en équilibre la section d'investissement, en dépenses et en recettes à 52 904 €, compte tenu du résultat reporté 2017 de 31 654.25 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, unanimes, adoptent le budget primitif 2018 ainsi établi.



### DÉLIBÉRATION N°18/2018 BUDGETISATION DES CONTRIBUTIONS AUX SYNDICATS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, décide que toutes les contributions aux syndicats seront budgétisées : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget primitif communal 2018.



### DÉLIBÉRATION N°19/2018 Taux imposition 2018 des taxes directes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime décide le taux des taxes locales pour l'année 2018, et vote les taux de variation différenciée suivants :

- Taxe d'habitation 12.95%
- Taxe foncière bâti : 8.51%
- Taxe foncière non bâti : 20.00%
- CFE : 11.84 %



### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Information sur la déchetterie
- Atmo Normandie va mesurer les pesticides sur la commune
- Compte rendu de Sivos
- Compte-rendu sur les dossiers demandés à V3D pour les travaux de voirie

La séance est levée à 22 heures 30 minutes.